

Avec nos sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avec nos sections

TESSIN

Importante réunion des sections tessinoises

Le 7 décembre a eu lieu à Bellinzone, dans la salle du Conseil communal, une réunion des cinq sections tessinoises de la Croix-Rouge suisse: Bellinzone, Léventine, Locarno, Lugano et Mendrisiotto. M. Vuithier, secrétaire général adjoint, le Dr Stampfli, chef du service des donneurs du Laboratoire central de la transfusion et M. R. Steiner, chef du service du secours aux enfants, participaient à cette assemblée qui avait pour but de fixer les bases d'une meilleure coordination des activités de la Croix-Rouge dans le canton du Tessin.

Un débat animé se déroula sous la direction du Dr Luban, de Grono, au sujet de la *transfusion sanguine* qui doit encore être développée dans plusieurs régions. Il fut décidé que les deux principaux centres de Bellinzone et de Lugano étendraient encore leur activité, notamment dans les régions décentralisées telles que le Val Blenio, par exemple, où l'ouverture de chantiers importants exige l'organisation d'un service de transfusion bien au point. La section de Locarno doit pour sa part s'attendre à élargir le rayon d'action du centre de transfusion de l'hôpital local. Un service de transfusion pourra être créé à Mendrisio, pour tout le Mendrisiotto, en collaboration avec la Croce Verde et l'hôpital régional. De même, à Faïdo, la section de la Léventine est invitée à développer le service de transfusion existant au profit de toute la région. La question du prix de la conserve de sang a fait également l'objet d'un échange de vues qui a permis d'aboutir à la fixation d'un prix inférieur pour tout le Tessin.

A cette occasion, les délégués de Secrétariat général ont également pu prendre contact avec les responsables tessinois des diverses sections et examiner avec eux divers problèmes relatifs au secours aux enfants, à la Croix-Rouge de la Jeunesse et à l'activité générale des sections de Croix-Rouge. Une nouvelle conférence des sections tessinoises aura lieu au printemps prochain.

JURA

Reconstitution d'une section à Moutier

Le 30 novembre s'est tenu à la préfecture de Moutier, sous la présidence de M. le Préfet Bindit, une réunion destinée à envisager la reconstitution d'une section de la Croix-Rouge dans le district de Moutier. MM. Vuithier, secrétaire général adjoint, et le Dr Stampfli, chef du service des donneurs au Laboratoire central, participèrent à l'entretien et montrèrent ce que sont les tâches d'une section de la Croix-Rouge suisse et la façon d'organiser dans la région un service de transfusion.

Tous les participants, représentant les localités de Moutier, Reconvilier, Court et Courrendlin, ainsi que les Samaritains, se déclarèrent prêts à collaborer à la renaissance de la Croix-Rouge dans le district de Moutier. Malheureusement, aucun d'entre eux ne pouvait accepter d'en assumer la présidence et parmi les nombreuses autres personnes consultées, il n'a pas encore été possible de trouver un candidat à la présidence de la future section! Dans ces conditions, et en attendant que l'on puisse trouver un président capable de constituer un comité, l'assemblée décida d'entre-

prendre une tâche pratique, soit la création d'un service de transfusion, en collaboration avec l'hôpital et les sections de Samaritains du district.

*

Nous saisissons cette occasion pour demander à nos lecteurs et abonnés du district de Moutier de nous signaler les personnes capables et désireuses d'assumer une charge dans un comité de section de la Croix-Rouge suisse. D'avance nous les en remercions.

FRIBOURG

Les 70 ans de M. Joseph Suter, secrétaire permanent de la Croix-Rouge fribourgeoise

M. Joseph Suter, secrétaire permanent de la section de Fribourg de la Croix-Rouge suisse, a fêté son 70^e anniversaire le 22 décembre. Schwytzois d'origine, mais établi depuis 1912 à Fribourg dont il dirigea jusqu'en 1950 le service postal, M. Suter fut également et entre bien d'autres activités moniteur samaritain puis vice-président de la section des Samaritains de Fribourg. Depuis sa retraite, il s'occupe activement de la Croix-Rouge fribourgeoise et lui voue tout son cœur. M. Suter fut fêté pour son anniversaire. MM. Hertig, Hunziker et Desarzens, au nom de l'Alliance suisse des Samaritains, le docteur Jean Thurler, président de la Croix-Rouge fribourgeoise, les membres des comités fribourgeois de ces associations tinrent à lui exprimer leur reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus à la Croix-Rouge et à l'Alliance samaritaine et pour tout son dévouement à ces causes. Il reçut des cadeaux, l'un d'eux, et celui certes qui ne l'a pas le moins touché, était l'offre de deux « parrainages-lits » pour la Croix-



(Cliché « La Liberté », Fribourg; Photo André Suter)

Rouge. Nous sommes heureux de dire à notre tour à M. Joseph Suter toute notre gratitude pour son constant dévouement et tous nos vœux pour de longues et belles années d'une activité toujours aussi féconde et aussi riche en bonté.

*
GENEVE

La Croix-Rouge genevoise a distribué 163 paquets de Noël

Comme ces ans derniers, un groupe de dames de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, à l'appel de Mme Horace Barbey, a confectionné et fait remettre à des familles dans le besoin ou à des vieillards isolés, des paniers bien garnis pour Noël. Ce sont 163 paniers qui ont été distribués la veille de Noël par des automobilistes complaisants. Le garage de Cornavin et l'Agence Citroën avaient également mis gracieusement des voitures à disposition pour aider à la distribution et l'hôtel Richmond prêté un de ses salons pour la confection des paniers. La lettre ci-dessous, envoyée par une des 163 bénéficiaires, aura été au cœur de ceux et celles qui ont permis cette action de Noël:

Ce fut le 24 décembre que se réalisa pour moi et tant d'autres le miracle de Noël.

Le malheur qui s'appesantit depuis des années vainc la résistance qu'on lui oppose, on souffre en silence. Mais voici qu'un choc douloureux qui laisse si faible l'âge mûr, suscite à vos côtés, des âmes nobles, unies pour soulager l'accablé.

Elles apportent à cet allègement tant de délicatesse que la capitulation de l'amour propre est insensible.

Autrefois, on aidait... Hier je reçus un colis de la section genevoise de la Croix-Rouge, j'en fus étonnée et si émue que mes larmes affluèrent avant d'en avoir retiré son contenu savoureux, choisi avec attention, où tout suggère: réjouissance de Noël et plus.

Préparé avec tant de sollicitude, nos vifs remerciements vont au-delà de toute expression.

Chose incroyable, Chalande revint au crépuscule, mais là alors, il fallut, après tant d'émotion, faire une pause; ça fait mal un vieux cœur trop éprouvé!

Ce ne fut que plus tard à la veillée, qu'en disposant mes trésors, avec surprise et joie je me remémorai les strophes de la Sainte Nuit.

Que les jours à venir soient éclairés par tant de bonté offerte; ne doutons plus, toutes les espoirs sont permis en ces temps qu'on juge sévèrement. Beaucoup ont compris le message de Noël; ils ont comblé les dépourvus et goûteront sans arrière-pensée, les joies des festivités familiales.

Notre gratitude émue leur dédie cette « Paix aux hommes de bonne volonté ». C'est là mes vœux de bonheur pour eux et pour les leurs: la Paix du cœur.

La détermination des groupes sanguins dans l'Armée suisse

C'est en 1937 déjà que l'on a entrepris, en Suisse, de déterminer les groupes sanguins des troupes sanitaires. Dès le commencement de la seconde guerre mondiale, ce travail fut poursuivi pour l'ensemble de l'armée active. Il était fait par des médecins militaires formés pour cela et, dans les écoles de recrues, par les médecins de place et d'école. Il ne s'agissait que de déterminer, au moyen de sérum-tests A et B, l'appartenance aux groupes sanguins. Ce système présentait certains inconvénients, il laissait place surtout à un certain pourcentage d'erreurs. Les contrôles opérés en 1950 sur 1698 déterminations faites entre 1938 et 1949 permirent de constater un 2 % environ d'erreurs. Un autre contrôle, effectué sur 1947 recrues appartenant à neuf écoles de 1950, montrèrent également un certain nombre de déterminations erronées.

Il apparut donc nécessaire d'organiser ce service sur de nouvelles bases et d'arriver à réduire le pourcentage des erreurs à moins de 0,1 %. Les mesures suivantes parurent de nature à apporter les améliorations souhaitées:

- 1° Confier à des examinateurs spécialement formés en sérologie le soin de procéder à la détermination des groupes sanguins;
- 2° procéder à un double examen des groupes;
- 3° séparer nettement les deux opérations de la prise de sang et de la détermination du groupe sanguin.

Ces modifications furent décidées à la suite de divers entretiens et, le 13 novembre 1953, sur le préavis du médecin en chef de l'armée, une décision du Conseil fédéral intervenait dans ce sens. La prise de sang serait dorénavant effec-

tuée lors du recrutement par les soins des médecins attachés à cet office. La détermination du groupe sanguin serait faite ultérieurement au laboratoire des groupes sanguins d'armée rattaché au laboratoire central de transfusion de la Croix-Rouge suisse. Cette détermination serait complétée par celle du facteur rhésus D. Chez les hommes ayant un rhésus négatif, l'on déterminerait les facteurs rhésus C et E. On peut noter, à ce propos, que l'armée suisse est la seule, croyons-nous, où l'on détermine également le facteur rhésus.

C'est le 5 avril 1954, en même temps que s'ouvrait la période de recrutement, que le laboratoire d'armée a commencé son activité. Les commissions de recrutement reçoivent le matériel nécessaire et retournent chaque jour, par exprès, les échantillons de sang prélevés pendant la journée ainsi que les livrets de service des recrues. Le laboratoire central procède dès le lendemain aux analyses et en inscrit le résultat sur les livrets. Ce même résultat est inscrit par les services de l'armée sur les cartes et plaques d'identité. En 1954, le Laboratoire d'armée a procédé à 36 747 déterminations de groupes sanguins et de facteurs rhésus. Un contrôle ultérieur a permis de constater que cette façon de procéder avait ramené le pourcentage d'erreurs bien en dessous de la limite de 1 pour mille fixée.

(D'après un interview du Dr A. Hässig, directeur du laboratoire central de transfusion, par Mademoiselle M. Reinhard, «Das Schweizerische Rote Kreuz», 15 novembre 1955.)